

DU Musicothérapie

Organisation des enseignements				
ENSEIGNEMENTS	Compétences	Répartition des heures		
		TD	TP	
MODULE 1 - Formation générale en psychologie et en psychiatrie (62 heures)		62	0	
Unité 1 : Théories du développement	☑Comprendre les enjeux de la musique et du vécu musical dans une prise en charge thérapeutique, un accompagnement ou un soutien psychologique à partir d'un savoir théorique, pratique et clinique en psychologie et neuropsychologie, psychiatrie, psychopathologie, neurophysiologie de la musique. ☑Appliquer les règles éthiques et déontologiques de la profession de musicothérapeute dans le strict respect du Code de déontologie. ☑Intégrer la musicothérapie dans une démarche de soin, d'accompagnement ou de soutien psycholo-gique.	24		
Unité 2 : Psychopathologie, clinique		24		
Unité 3 : Psychiatrie, sémiologie, nosographie		14		
MODULE 2 – Formation générale / Pratique de la Musicothérapie (107 heures)		107	0	
Unité 4 : L’art en thérapie, théories et développements cliniques		16		
Unité 5 : Anthropologie et ethnomusicologie		26		
Unité 6 : L’audition et l’écoute : Aspects physiologiques et psychoacoustiques		15		
Unité 7 : La psychopédagogie musicale		10		
Unité 8 : Le groupe : Approches théoriques et applications à la musicothérapie		21		
Unité 9 : Les techniques psychomusicales		19		
MODULE 3 - Formation spécialisée en musicothérapie (122 heures)		122	0	
Unité 10 : Historique de la musicothérapie, ses développements actuels		18		
Unité 11 : Psychothérapie et musique : différents courants en art-thérapie		31		
Unité 12 : Musicothérapie clinique : théories et méthodes, études de cas		45		
Unité 13 : Musicothérapie clinique, improvisation et accompagnement		28		
MODULE 4 – Séminaires, Ateliers, Journées à thème (227 heures)		227	0	
Unité 14 - Musicothérapie et institution (Analyse des pratiques institutionnelles)		20		
Unité 15 - Réflexion sur pratiques cliniques		22		
Unité 16 - Corps, musique, thérapie		24		
Unité 17 - Travail vocal		18		
Unité 18 - Travail instrumental		21		
Unité 19 - Communication sonore		16		
Unité 20 - Evaluation des pratiques		22		
Unité 21 - Exercice professionnel, éthique et déontologie en France		28		
Unité 22 - Ateliers expérientiels et Journées à thème en art et thérapie		56		
MODULE 5 – Stages en Institution (840 heures)		0	840	
Unité 23 - Stage dans une institution soignante pour adultes			140	
Unité 24 - Stage B - Stage dans une institution soignante pour enfants et adolescents			140	
Unité 25 - Stage C - Stage auprès d'un 1er musicothérapeute			70	
Unité 26 - Stage C - Stage auprès d'un 2nd musicothérapeute			70	
Unité 27 - Stage E - Stage atelier musique/musicothérapie			420	
Total		518	840	
Durée totale de la formation (années 1,2 & 3)		1358		